

Nombre de conseillers : 10 L'an deux mille vingt-cinq le mardi 8 juillet à dix-neuf heures. Le Conseil
En exercice : 10 Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est
Présents : 9 réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous
Absents : 1 la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Votants : 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Présent(e)s : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline,
KAMILLE Abou-kanh, MONJAL Mathilde, MILHET Benoit, RAYSEGUIER
Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absent(e)s représenté(e)s : néant
Absent(e) : LECUTIER Jean-Marc
Secrétaire de séance : MONJAL Mathilde

Date convocation :

Le 1 juillet 2025

Date affichage :

Le 1 juillet 2025

Délibération N°2025_D17

Plan de financement de 3 coffrets électriques.

Mme Le Maire informe le conseil de la nécessité de mettre aux normes 3 coffrets électriques (un à Labro ; un à la Laurié et un rue du foirail.)

Le coût global de l'opération est de 4 442,13€ HT

Mme Le Maire propose un plan de financement pour la mise aux normes des coffrets électriques.

Plan de financement :

CACM	2 221.07 €	50%
Autofinancement	2 221.07 €	50%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le plan de financement.

Ainsi fait et délibéré à
Boissezon, les jours, mois
et an ci-dessus.

Pour extrait conforme au
registre des délibérations
du Conseil Municipal.

Fait à Boissezon le 8 juillet 2025,
Le secrétaire de séance

Le Maire,
Jacqueline CABROL

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission à la
sous-préfecture :
Le 8 juillet 2025